

COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF  
PROVENCE-ALPES

# PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

---

Jeudi 23 Mars 2017

ENSOSP  
École Nationale Supérieure  
des Officiers Sapeurs-Pompiers



## ❖ Ligues et Comités Régionaux Adhérents Présents ❖

### Collège Fédérations Olympiques

- Athlétisme
- Basket-ball
- Badminton
- Cyclisme
- Canoë-Kayak
- Equitation
- Escrime
- Football
- Haltérophilie
- Golf
- Handball
- Hockey Sur Glace
- Judo
- Natation
- Pentathlon Moderne
- Rugby
- Tennis
- Ski
- Volley-ball

### Collège Fédérations Nationales

- Aéromodélisme
- Course d'Orientation
- Cyclotourisme
- Danse
- Etudes et Sports Sous-Marins
- Montagne et Escalade
- Parachutisme
- Karaté
- Pétanque et Jeu Provençal
- Randonnée Pédestre
- Football Américain
- Kick Boxing Muay Thai DA

### Collège Fédérations Affinitaires et Multisports

- ASPTT
- Sport Adapté
- Clubs Omnisports
- EP Gymnastique Volontaire
- FSCF
- FSGT
- Handisport
- Sport en Milieu Rural
- Retraite Sportive
- UFOLEP

### Collège Fédérations Scolaires et Universitaires

- UNSS
- FFSU

---

Total des Comités      70  
Total des voix          294

Total des Comités présents      43  
Total des voix présentes          184  
*(À l'ouverture de l'Assemblée Générale)*

## ❖ Ouverture de l'Assemblée Générale ❖

L'an deux mille dix-sept, et le Jeudi 23 Mars à dix-huit heures, les membres du Comité Régional Olympique et Sportif Provence Alpes se sont réunis en Assemblée Générale à l'ENSOSP (Ecole Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs-Pompiers à Aix-en-Provence (13) sur convocation faite par le Comité de Direction en date du 10 Février 2017 sur l'ordre du jour suivant :

### Ordre du Jour :

- ✓ Accueil - Emargement
- ✓ Ouverture de l'AG
- ✓ Approbation du Procès-Verbal de l'AG 2015
- ✓ Présentation du rapport d'activités 2016
- ✓ Rapport Moral
- ✓ Rapport Financier 2016 – Rapports des Commissaires aux Comptes
- ✓ Discours du Président
- ✓ Interventions des Personnalités
- ✓ Médailles Jean Bouin

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée avant d'entrer en séance.

En sa qualité de Président Monsieur Hervé LIBERMAN préside la séance, la feuille de présence permet de constater que les Ligues et Comités Régionaux présents représentent 184 voix sur un total de 294. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame Lucette COSTE, Secrétaire Générale prend la parole pour accueillir les représentant(e)s des Ligues et Comités Régionaux et les personnalités présentes, tout en excusant ceux qui n'ont pu se libérer.

Elle passe la parole au Colonel Jean-Michel LANGLAIS, Directeur Adjoint et Directeur des Études à l'ENSOSP qui accueille le CROS Provence Alpes pour sa 44<sup>ème</sup> assemblée générale.

Conformément à l'ordre du jour, Madame COSTE fait procéder à l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2016 ainsi qu'à la demande d'adhésion d'un nouvel adhérent et à la ratification de la cooptation d'un nouveau membre au sein du Comité de Direction du CROS.



### Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 Mars 2016

<b>⇒ Résultat vote :</b> Le procès-verbal est approuvé par l'Assemblée Générale
Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2016 qui a été adressé par mail le 8 Juin 2016
Nombre total des voix : 184
Voix exprimées : 179 - Voix non exprimées : 5
<b><u>Pour -&gt; 96,65%</u></b>
<b>Contre -&gt; 0%</b>
<b>Abstention -&gt; 3,35%</b>

## Demande d'adhésion au CROS Provence Alpes

Le Comité de Direction soumet au vote de l'Assemblée Générale, la demande d'adhésion au CROS Provence Alpes de la Ligue PACA de Force ;

⇒ **Résultat vote** : La demande d'adhésion est approuvée par l'Assemblée Générale

Demande d'adhésion Ligue PACA Force

Nombre total des voix : 184

Voix exprimées : 184

**Pour -> 91,85%**

**Contre -> 3,26%**

**Abstention -> 4,89%**

## Ratification de la cooptation d'un nouveau membre du Comité de Direction du CROS

Suite à la démission d'un membre au sein du Comité de Direction, ce dernier réuni le 28 Février, soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale la proposition de cooptation d'un nouveau membre.

⇒ **Résultat vote** : La cooptation de Mr MOUHET est adoptée par l'Assemblée Générale

Cooptation de Mr Maurice MOUHET, Membre du Comité de Ligue PACA de Natation

Nombre total des voix : 184

Voix exprimées : 182 – Voix non exprimées : 2

**Pour -> 95,05%**

**Contre -> 0%**

**Abstention -> 4,95%**



## RAPPORT D'ACTIVITÉS

*Lucette COSTE – Secrétaire Générale*

L'objectif premier à l'orée de cette nouvelle mandature 2013-2016, a été pour le CROS d'élaborer son projet pour répondre aux missions qui lui sont confiées par le CNOSF, et pour asseoir son rôle de partenaire privilégié de l'ensemble des acteurs du sport de la Région PACA.

Pour y parvenir, les membres du Comité Directeur, dont les Présidents des quatre CDOS de PROVENCE ALPES, ont été invités à participer à un séminaire le 25.05.2013 en vue d'élaborer un nouveau projet associatif.

Jean Paul GAUGEY a planché avec la compétence que chacun lui connaît pour préparer l'élaboration d'un projet de développement ambitieux, projet qu'il nous a présenté à l'occasion du séminaire : Nos échanges concertés et fructueux ont abouti à l'adoption du projet associatif du CROS PA pour la nouvelle mandature 2013/2016 lors du Comité Directeur du 24 septembre 2013.

Grâce aux compétences et aux expériences engrangées par les membres élus du comité directeur et de ses collaborateurs salariés autour de projet associatif voulu, pensé, concerté et adapté, au gré des évolutions législatives, le CROS s'est attaché à faire face aux nouveaux enjeux sociétaux.

Nos multiples activités en 2016 ne se sont pas relâchées : le rapport d'activité – précis et exhaustif comme à l'accoutumée – tel qu'il a été rédigé par Jean David BONNET, notre directeur, en témoigne.

Je suis persuadée que vous aurez apprécié à sa juste mesure l'importance du travail accompli au bénéfice du mouvement sportif régional, avec l'aide de nos permanents qui nous accompagnent à longueur d'année :

Nos remerciements vont à :

- Jean David BONNET, notre directeur
- Corinne CASTELLANO, notre assistante de direction
- Carine CHAUVIERE et Quentin DENIAU, nos chargés de mission

Plutôt que de vous faire la lecture des 54 pages de ce document, nous avons choisi de mettre l'accent sur certaines actions découlant des quatre axes de notre projet associatif en perpétuelle évolution.

Qui mieux que Jean Paul GAUGEY, le grand maître en la matière... pour en dérouler le fil rouge !...

Ce fil rouge nous permettra d'évoquer les quatre axes de notre projet associatif pour situer les actions que nous avons fait le choix de mettre en lumière.



### Jean-Paul GAUGEY – Vice-Président

---

Le 3<sup>ème</sup> projet du CROS Provence Alpes, c'est... pour le moment :

**4 axes politiques**, déclinés en **16 objectifs stratégiques**, eux-mêmes déclinés en **40 objectifs opérationnels**, mis en œuvre au travers de nombreuses actions que nous avons tentés de prioriser.

Je n'évoquerai ici que les 4 axes politiques que nous illustrerons à travers quelques actions significatives que nous avons jugées prioritaires et déjà mises en œuvre à ce jour.

#### **Axe 1** - Unifier le Mouvement Sportif Territorial pour une meilleure représentativité

Autrement dit ⇒ mieux positionner le Mouvement Olympique et Sportif tant à l'externe qu'à l'interne.

A l'externe :

- En assumant pleinement sa responsabilité en termes de co-décision et de cogestion avec les partenaires
- En participant aux politiques publiques de l'État des Collectivités Territoriales

A l'interne :

- En pilotant plus efficacement grâce à une structuration interne plus efficiente
- En coordonnant pour rendre lisible et complémentaire l'ensemble des actions du mouvement sportif régional
- En rassemblant les forces actuellement éclatées à travers la fusion des 2 entités encore existantes.

Sur ce dernier point, je passe la parole à Hervé Liberman.



Effectivement comme tu nous l'as rappelé, le premier axe de notre projet, dès 2013, était l'unité du mouvement sportif en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Unité des comités régionaux olympiques et sportifs bien sûr, mais aussi l'unité des ligues et comités régionaux pour un mouvement sportif territorial plus fort. Je crois que l'on peut dire ce soir que si ce n'est pas encore chose faite, nous n'avons jamais été aussi près du but !

Je dois vous parler ce soir de la fusion et de ce que nous avons fait cette année pour y parvenir. Permettez-moi de m'arrêter un instant sur ce mot : Fusion Il peut avoir plusieurs significations :

Une signification chimique : Passage d'un corps de l'état solide à l'état liquide ; état d'un corps liquéfié.  
Je vous rassure même si de temps en temps je me sens rincé, la fusion des CROS ne me liquéfiera pas !

Une signification plus poétique : on parle d'union étroite, presque intime, comme entre l'homme et la nature...  
Mon chère collègue Ivan, j'espère que nous nous en approcherons.... En tout bien tout honneur, bien sûr.

Enfin une définition plus juridique : Regroupement de deux ou plusieurs structures indépendantes en une nouvelle, réunissant les biens sociaux des structures d'origine.

Vous voyez que parfois même uniquement dans la signification des mots les choses ne sont pas toujours simples...

Dès le printemps 2016, voilà presque un an nous avons créé, avec nos collègues du CROS Côte d'Azur, un groupe fusion composé de 8 personnes qui ont en charge le pilotage de cette union. Dans un premier temps, nous avons essayé de faire connaissance, de nous apprivoiser, en essayant de déterminer une culture commune qui allait guider notre action vers la fusion.

Les trois réunions du groupe fusion de 2016 nous ont permis de nous inscrire dans un cadre, celui des dispositions de la loi Hamon sur les fusions d'association, et de prendre les premières décisions importantes pour l'avenir. Je vous en dirais quelques mots dans mon intervention tout à l'heure.

Il nous reste aujourd'hui à associer l'ensemble des forces vives de nos deux structures, cette énergie humaine, qu'elle soit bénévole ou salarié militant qui doit produire le futur projet du CROS Provence-Alpes-Côte d'Azur.  
Ce projet donnera du sens à l'action du futur CROS et nous permettra de réussir, je vous le rappelle, l'union étroite, presque intime entre nos structures.

Quelques étapes incontournables restent à franchir cette année :

- La validation du traité de fusion par les comités directeurs des deux CROS en septembre.
- La publication de ce traité.
- Et l'approbation du traité de fusion par les assemblées générales des CROS en fin d'année.

Une fois toutes ces étapes franchies, ce sera à vous de jouer, il faudra donner à ce nouveau-né une gouvernance à l'occasion d'une assemblée générale électorale au plus tard fin mars 2018.

Comme vous le voyez et sans faire de politique, le changement est en marche !

Donc, comme Francis Blanche, je préfère, face au monde qui change, penser le changement que changer le pansement...

Merci de votre écoute.



Monsieur Jean-Paul GAUGEY reprend la parole pour présenter l'axe suivant.

## **Axe 2** - Développer une mission de service public auprès de ses adhérents

Autrement dit ⇒ Déterminer et mettre en œuvre les services à rendre prioritairement à ses membres pour favoriser leur développement.

Pour ce faire, il s'agira :

- Après avoir identifié les besoins, de fédérer le mouvement sportif pour promouvoir le développement de la pratique sportive sous tous ses aspects et à tous les niveaux
- D'aider à la professionnalisation du mouvement sportif : pour mieux se développer
  - Des structures pour les rendre plus lisibles et plus efficiente
  - Des acteurs à la fois :
    - En développant l'emploi (je donnerai la parole à Lucette COSTE)
    - Mais aussi en accroissant les compétences des dirigeants grâce à la formation

### **La formation en 3 points**

- 1) Depuis 10 ans maintenant, le noyau dur, c'est un programme territorial de formation continue des bénévoles et salariés :
  - Un programme unique et concerté entre le CROS et les 4 CDOS
  - Une programmation coordonnée pour permettre à chacun de pouvoir suivre des modules selon ses besoins et ses disponibilités sur tout le territoire.

En résumé, c'est :

- **56 modules** de formation proposés
- Environ **6600 stagiaires** formés en 10 ans
- A travers plus de **70 000 h de formation/stagiaire**

- 2) C'est aussi 2 formations diplômantes pour salariés et demandeurs d'emploi en partenariat avec deux organismes de formation, un public et un privé :
  - Une formation au DESJEPS (N°2 de QP) directeur de structures sportives mis en place avec le site d'Aix du CREPS PACA.
  - Une formation de chargé de promotion de marketing sportif (N°3 de QP) mis en place avec MSP Formation.

La particularité de ces 2 formations, c'est qu'elles ont fait l'objet d'une concertation remarquable avec les deux organismes de formation partenaires (dans le cadre d'une véritable co-construction et d'une co-gestion) pour cibler les programmes au plus près des besoins des employeurs et ainsi répondre aux attentes du mouvement sportif.

- 3) Dans le cadre de notre programme de formation, pour répondre aux besoins du plus grand nombre et prendre en compte les problèmes de disponibilités et de déplacements qui se posent à certains, nous avons décidé de nous lancer dès cette année dans le e-learning, un enseignement à distance sur 2 thématiques (le sponsoring, la conduite de réunion).

Nous profitons d'un appel d'offre à formation du CNOSF pour tenter cette expérience et nous vous tiendrons bien entendu au courant de la mise en œuvre de cette première.

Voilà l'existant et le futur immédiat de la formation.



Jean-Paul GAUGEY passe la parole à Lucette COSTE, en charge de l'Emploi.

### Lucette COSTE – Secrétaire Générale

---

Pour entrer ensemble dans le monde permanent que le sport doit relever, face aux nouveaux enjeux sociétaux, le CROS PROVENCE ALPES s'est organisé et structuré autour de toutes les compétences et les expériences des membres élus du comité directeur et de ses collaborateurs salariés.

Pour ce faire le CROS a mis en place une organisation à deux niveaux :

♦ Un premier niveau portant à la fois :

- SUR l'information, le conseil en matière administrative, juridique et de gestions, en particulier sur les questions relatives à l'emploi en développant des outils en direction du mouvement associatif

et ,

- SUR une fonction de mutualisation et de mise en réseau de l'information qui permet le recours à des compétences extérieures et complémentaires.
- En mettant à la disposition de ses adhérents les informations les plus marquantes grâce à des outils de communication adaptés

♦ un deuxième niveau portant sur les services en matière de conseil, d'expertise et d'aide spécifique qui représentent pour le CROS un investissement lourd en temps et par conséquent en moyens humains et financiers :

#### En matière d'emploi

Le conseil porte notamment :

- ☞ sur les dispositifs d'aide à l'emploi
- ☞ sur l'aide à la rédaction de fiche de poste jusqu'à l'entretien d'embauche en passant par la rédaction de contrat de travail.

#### En matière de conseil juridique

Par la réalisation d'études portant notamment:

- ☞ sur les problèmes de responsabilité des associations et des dirigeants bénévoles,
- ☞ sur les conflits d'usage, l'administration des associations et leur fonctionnement

#### En matière de recherche et de mobilisations de ressources financières

- ☞ par une aide à la lisibilité des subventions publiques et fonds privés,
- ☞ par un accompagnement personnalisé pour le montage de projets de développement ou financiers particuliers
- ☞ par des conseils portant notamment sur le CNDS, « E-subvention » et la convention quadriennale avec le Conseil Régional PACA

Le CROS poursuit son investissement au bénéfice de ses structures particulièrement sur la thématique de l'emploi :

#### Comment ?

En étant, les chevilles ouvrières des deux principaux dispositifs d'aide à la création d'emploi structurant que sont les emplois CNDS et le dispositif CREER du Conseil Régional PACA complémentaire dans notre région.



Nombreux sont les Présidents de Ligue ou de Comités Régionaux qui ont bénéficié de cette aide et de l'accompagnement des collaborateurs du CROS pour une création d'emploi au cours de ces DOUZE DERNIERES ANNEES !

Et oui, douze ans déjà !

DOUZE ans déjà,

- ↳ Que le CROS PA communique sur l'existence de cette aide à la création d'emploi structurant.
- ↳ Que le CROS PA accompagne ses adhérents du projet de création à la signature du contrat de travail
- ↳ Que le CROS PA organise avec les quatre CDOS (Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Bouches du Rhône et Vaucluse), le suivi des structures bénéficiaires à la fin de la première année et à la sortie du dispositif
- ↳ Que le CROS PA établit annuellement des bilans quantitatifs et qualitatifs afin de réaliser un suivi et d'évaluer le dispositif en lien avec la Région.

Et en DOUZE ans, nombreuses sont les demandes émanant des clubs, comités départementaux, comités régionaux et Ligues qui ont été validées par le Conseil Régional.

En 2015, afin de mettre à la disposition de nos adhérents un outil supplémentaire, le CROS PA a rédigé et publié, avec le soutien du Conseil Régional, les quatre premières monographies de pérennisation de l'emploi du dispositif CREER.

Ces monographies sont des modélisations de différentes stratégies que les structures du mouvement sportif ont mises en place pour pérenniser leurs emplois.

Certes, cette aide et cet accompagnement ne sauraient constituer une réponse unique, au développement de l'emploi au bénéfice des structures sportives régionales.

Développer un emploi qualifié et pérenne est certes essentiel, mais  
Pour autant ! La professionnalisation du mouvement sportif ne saurait se limiter à l'embauche d'un technicien.

Elle implique également de développer les compétences des dirigeants bénévoles du mouvement sportif.

C'est pourquoi, pour optimiser les compétences de ses dirigeants, le CROS a élaboré – ainsi que JP GAUGEY vous l'a présenté (ou va vous le présenter) - un programme territorial de formation avec les quatre CDOS (Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Bouches du Rhône et Vaucluse).

Certes le dispositif CREER a vécu. Il vient d'être remplacé par un dispositif qui privilégie l'emploi structurant à même d'être pérennisé au bout d'une année. L'allocation devient unique et substantielle tout en demeurant complémentaire au dispositif emploi du CNDS dans notre Région.

Souhaitons que ce nouveau dispositif fonctionne aussi bien que le précédent :

- En répondant au besoin du mouvement sportif de développer de l'emploi qualifié
- En permettant la création et la pérennisation de nombreux emplois « non délocalisables » dans notre région.

En tous cas, SOYEZ persuadés que les élus et collaborateurs du CROS PA seront toujours à vos côtés pour assurer l'aide et l'accompagnement de ces dispositifs, pour être un lien pertinent et efficace avec les services de la

DRDJSCS et de la REGION PACA, pour assurer le suivi du dispositif en lien avec ses CDOS, en un mot pour rester un partenaire efficace sur le territoire de la région PROVENCE ALPES COTE D'AZUR.

Merci pour votre attention.



Monsieur Jean-Paul GAUGEY reprend la parole pour présenter l'axe 3.

**Axe 3** Partager les enjeux sociétaux avec tous les acteurs du sport. Participer à la mise en valeur des dimensions sociales du sport au niveau régional

Il s'agira entre autres :

- D'assumer le rôle sociétal du sport
- D'aider au développement du sport pour tous publics
- D'inciter et d'aider les adhérents (ligues et comités régionaux) et les structures de proximité (Comités Départementaux et Clubs) à s'engager dans les actions de politiques publiques (la santé, le sport pour tous, le développement durable...)

Dans ce dernier cas, je passe la parole à Claude FULCONIS



*Claude FULCONIS, Membre du Bureau Exécutif en charge du développement durable*

---

Je voudrais vous parler une nouvelle fois du développement durable du sport ! Le fameux Développement Durable, et cela va forcément faire naître des sourires !

Mais c'est à force de répéter les choses que la leçon rentre ...

Le développement durable c'est en même temps (je le rappelle) le social, l'économie et l'environnement et il faut dans toutes nos actions tenir ensemble ces trois piliers.

Deux pistes sont suivies au CROS concernant le développement durable du sport :

- 1ère piste (diapo copie écran site): Informer par les sites internet du CROS et des différents CDOS avec un contenu unique qui regroupe 4 éléments :
  - Les explications sur le développement durable,
  - Les actualités avec la fonction de veille (cf lettre d'information du CROS PA n°451 avec l'article « Sport et DD : ça peut marcher ! »)
  - Un recueil de bonnes pratiques et en particulier je signale la parution par la mission Sport de Développement Durable du ministère des Sports du 1er volume du recueil « Des fédérations sportives engagées dans le Développement Durable »
  - Une boîte à outils.

Ce qui doit permettre l'échange et le partage des actions du mouvement sportif régional en la matière.

- 2ème piste (logo label CNOSEF) : Gérer et accompagner les demandes de label du CNOSEF « Développement Durable, le sport s'engage ». En 2016 ont été accordés deux labels : un pour le Raid Aventure Vaucluse et le deuxième pour le Raid Aventure Pelissanne.
- Un bilan et un constat pour l'attribution de ce label : il n'y a pas beaucoup de demande !

Je voudrais terminer en remerciant Quentin avec qui je travaille dans le domaine du développement durable du sport pour les échanges très fructueux que nous avons.

Et Merci de votre attention.



Monsieur Jean-Paul GAUGEY reprend la parole pour présenter l'axe suivant.

#### **Axe 4 Affirmer et renforcer le rayonnement du mouvement sportif régional**

Il s'agira de :

- Se positionner absolument comme «pôle-ressource» du mouvement sportif
- De s'impliquer dans les instances associatives et dans l'économie sociale et solidaire
- De mieux s'identifier par nos propres moyens de communication et à travers les médias  
...et ce pour mieux affirmer notre identité  
...et si on parle de rayonnement qui est mieux placé que Pierre MARINÉ pour en parler.



#### ***Pierre MARINÉ, Vice-Président***

---

Un des objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de notre projet associatif est de créer du lien avec le monde de l'entreprise.

La raison qui nous pousse à travailler dans ce sens vous la connaissez tous, vous en êtes témoin au quotidien. Nous vivons dans un monde en pleine mutation et le mouvement sportif n'est pas épargné par ces changements.

Le premier d'entre eux se situe au niveau de notre modèle économique.

Le constat, partagé par tous est sans appel. Les subventions publiques baissent progressivement et impactent nos budgets, nos activités, notre cœur de métier qui est la pratique sportive. Face à ce bouleversement nous devons trouver des solutions ! Nous devons diversifier nos ressources pour réduire notre dépendance aux financements publics.

L'une des solutions se situe au niveau du monde socio-économique. Nous pouvons et nous devons développer des partenariats avec le monde de l'entreprise pour diversifier nos ressources de financements et créer des synergies avec ces acteurs du sport. Car oui... ce sont bien des acteurs du sport.

C'est pour répondre à cette problématique que le CROS vous accompagne en développant des outils et services pour que vous soyez en capacité de répondre à ces nouvelles orientations. Nous avons créé le club d'entreprises KONVERGENS qui est le lieu de rapprochement du mouvement sportif avec le monde de l'entreprise. Ce club appartient au mouvement sportif. Nous sommes là à vos côtés pour lancer la dynamique et vous permettre de vous saisir de cette opportunité.

Dans le même temps, nous avons mis en place une plateforme numérique développée par notre partenaire BUSINESS CARTE. Ce support numérique est un outil d'animation et de développement de votre réseau de partenaires. Il est aussi la clé d'entrée dans le club d'entreprises Konvergens dont vous êtes les acteurs.

Au sein de notre programme territorial de formation, développé en lien étroit avec les CDOS du territoire, nous vous proposons des formations qui doivent vous permettre de mieux appréhender la recherche de partenaires, la démarche marketing, la création et l'animation d'un club d'entreprises entre autre...

Enfin, nous sommes en mesure de vous accompagner de manière plus spécifique en vous apportant un kit d'outils pour le développement de vos partenariats.

Le CROS est ainsi à vos côtés dans cette nécessaire mutation de vos activités, au service du développement du mouvement sportif dans notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Monsieur Jean-Paul GAUGEY, reprend la parole pour la conclusion.

En tant qu'organisme déconcentré du CNOSF, le CROS se doit de mener des actions dans la continuité de celles du CNOSF afin d'atteindre les objectifs fixés par ce dernier.

Aussi, les 4 thématiques prioritaires fixées par le CNOSF dans le cadre de sa feuille de route 2016/2017 à savoir :

- sport santé
- éducation et citoyenneté
- professionnalisation
- politiques publiques

sont-elles abordées plus particulièrement dans le cadre des AXES 2 et 3 de notre PROJET, comme vous pouvez le constater dans le rapport qui vous a été adressé.

PROJET qui dans le cadre de la vision à plus long terme, se veut plus ambitieux eu égard à ses adhérents et à ses partenaires et interlocuteurs privilégiés, mais sans nous écarter des missions que nous considérons comme fondamentales, à savoir :

- ✓ Etre : initiateur de mutualisation d'emplois
- ✓ Etre : groupement d'aide et de service aux dirigeants des comités et ligues demandeurs
- ✓ Etre : dispensateur d'offre de formation pour les élus fédéraux régionaux et les salariés
- ✓ Etre : éventuellement expert et conseil auprès des partenaires et interlocuteurs privilégiés

Voilà l'objet de notre démarche PROJET de notre ambition pour éviter toute sclérose, et préparer au mieux l'avenir...



Madame Lucette COSTE reprend la parole et appelle Monsieur Henri AUBERT pour la présentation des comptes annuels.



## RAPPORT FINANCIER – I<sup>er</sup> Partie

*Henri AUBERT - Trésorier*

---

En préambule à la présentation du compte de résultat et du bilan 2016, petit rappel de notre organisation à l'interne avec le président, le bureau, le directeur et les salariés et à l'externe avec le cabinet Millan et le Commissaire aux Comptes.

Les documents vous ont été fournis avec le rapport d'activités, avec un prévisionnel à 435 000 Euros et adressés par mail le 9 Mars dernier.

Le compte de résultat fait apparaître :

En charges : **456 826 Euros**

- Les charges de personnel sont maîtrisées y compris la complémentaire santé depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016 et une dotation pour indemnité retraite actualisée.

En produits : **455 430 Euros**

- Avec + 20 000 Euros par rapport au prévisionnel dont :

- ✓ 6 000 Euros du CNOSF (aide pour le référent territorial)
- ✓ 10 000 Euros sur la formation avec la convention UNIFORMATION
- ✓ 10 000 Euros de transfert de charges (travaux terrassement et FPC Salariés)
- ✓ 3 900 Euros sur la subvention CNDS

Ce qui nous donne un résultat à **– I 395.89 Euros**

Notre Commissaire aux Comptes vous détaillera le bilan, je souhaite simplement préciser :

- ✓ Que la subvention du Conseil Régional PACA 2016 a été versée à hauteur de 70% en Janvier 2017
- ✓ Que le montant de la trésorerie est au niveau nécessaire pour assurer une gestion équilibrée compte tenu de nos charges fixes
- ✓ Que les variations dans le courant de l'année sont assez importantes avec un point bas se situant selon les années, en juillet ou en octobre

Comme à l'accoutumée, nous avons calculé la valorisation du travail accompli par les bénévoles du CROS et a été estimée selon la méthode des catégories de fonction : de direction, de coordination, d'administration...pour un montant de 89 967 Euros sans les temps de trajets, ni le temps de travail individuel...

Pour compléter ce rapport financier, nous vous présentons 3 schémas comparatifs couvrant la mandature et incluant le prévisionnel 2017 :

#### 1<sup>er</sup> schéma : budgets/subventions

Avec pour rappel en 2013 :

- des subventions exceptionnelles du CNDS (plan sport santé, stage jeune dirigeant)
- des fonds dédiés sur des actions entamées en 2012 mais non terminées
- des provisions pour risques

#### 2<sup>ème</sup> schéma : Charges de personnel/aide à l'emploi

Comme vous le voyez au départ de l'ancien directeur (Alain MANIFACIER) nous avons décidé d'adopter une politique salariale raisonnée et cohérente avec la baisse prévisible des aides à l'emploi.

Baisse qui va s'accroître en 2018 pour disparaître à l'horizon 2019

#### 3<sup>ème</sup> schéma : Ressources propres/aides à l'emploi

Vient de confirmer comme vous pouvez le constater la nécessaire évolution de notre modèle économique en s'appuyant sur les prestations, le partenariat et la formation

Je cède la parole à Gérald RECH, notre Commissaire aux comptes.



### **RAPPORT AU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

*Gérald RECH*

Voir en annexe.



Madame COSTE reprend la parole pour soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale les comptes de l'exercice 2016 et l'affectation du résultat.

<b>⇒ Résultat vote : Approbation des Comptes de l'Exercice 2016 arrêtés au 31/12/2016</b>
Nombre total des voix : 184
Voix exprimées : 176 – Voix non exprimées : 8
<b><u>Pour -&gt; 100%</u></b>
<b>Contre -&gt; 0%</b>
<b>Abstention -&gt; 0%</b>

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du trésorier et du Commissaire aux Comptes, approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence elle donne quitus et sans réserve de l'exécution de son mandat pour la saison écoulée.

<b>⇒ Résultat vote : Affectation du résultat au compte «Fonds Associatif»</b>
Nombre total des voix : 184
Voix exprimées : 184 – Voix non exprimées : 0
<b><u>Pour -&gt; 100%</u></b>
<b>Contre -&gt; 0%</b>
<b>Abstention -&gt; 0%</b>

En application des dispositions légales, l'Assemblée Générale à l'unanimité décide d'affecter le résultat de **-1395€** Euros au Compte «Fonds Associatif».



## RAPPORT FINANCIER – 2<sup>ème</sup> Partie

*Henri AUBERT - Trésorier*

### ⇒ Budget Prévisionnel 2017

Un budget prévisionnel en hausse par rapport à 2016. A hauteur de 475 000 Euros, avec pour caractéristiques essentielles :

- Au niveau des charges, des dépenses d'intervenants sur le DES en année pleine (avec en regard des produits également)
- Au niveau des produits, le développement des ressources propres et nous l'espérons le maintien du niveau des subventions.

<b>⇒ Résultat vote : Approbation du Budget Prévisionnel 2017</b>
Nombre total des voix : 184
Voix exprimées : 184 – Voix non exprimées : 0
<b><u>Pour -&gt; 100%</u></b>
<b>Contre -&gt; 0%</b>
<b>Abstention -&gt; 0%</b>

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2017 tel que présenté par le Comité de Direction (voir annexes) d'un total de 475 000 Euros.



Madame Lucette COSTE remercie le trésorier et passe la parole à Monsieur Hervé LIBERMAN



## **INTERVENTION PRÉSIDENT DU CROS PROVENCE ALPES**

*Hervé LIBERMAN - Président*

Le discours du président est un moment fort dans la vie de l'association, celui de ce soir est encore plus fort pour moi. Cette Assemblée Générale est spéciale, elle est celle de mon arrivée à la présidence, elle est à la fois celle du départ de Pierre MARINÉ qui quitte la présidence et à qui nous rendrons hommage tout à l'heure. De plus je marquerai deux fois mon nom au tableau des particularités des présidents du CROS Provence Alpes :

- La première est celui d'être le Président qui aura fait le plus court mandat de l'histoire du CROS PA - 14 mois.
- Et la seconde particularité qui n'est pas la moindre est celle d'être le dernier Président du CROS Provence Alpes puisqu'en mars 2018, le CROS deviendra le Premier CROS Provence Alpes Côte d'Azur.

Mais comment j'en suis arrivé là !

Après un mandat (1996-2000) de Président de ligue de Provence de Judo, où j'ai réalisé la fusion pour créer la ligue PACA de Judo, j'ai laissé à Michel SALTZMANN mon collègue président de l'ancienne ligue de Côte d'Azur la présidence de la nouvelle ligue PACA.

Depuis le judo PACA n'a connu que des progressions et des bonheurs tant dans les résultats sportifs, que dans l'accroissement des licenciés, et la prise en compte au niveau national de nos dirigeants régionaux.

Je veux à cet instant remercier ma fédération, ma discipline, ma famille sportive, le Judo, qui m'a éduqué et aidé à trouver mon chemin, ma voie d'homme.

Mais revenons, si vous le voulez bien, au mouvement olympique et sportif.

C'est en 2000 que j'entre au sein des instances du CROS, et depuis j'œuvre pour tous les sports.

- Comme membre du comité directeur 2000-2004.
- 2004-2008, membre du bureau exécutif, comme vice-président aux côtés de Pierre MARINÉ qui a remplacé Christian CHALVIDAN en cours de mandat.
- 2008-2012, Pierre me nomme conseiller du Président en charge du sport de haut niveau.
- Enfin 2012-2016, je suis membre du bureau exécutif, en charge du sport et entreprise. C'est à ce moment que le CNOSF décide d'allonger le mandat d'une année de plus pour permettre aux équipes à la tête des CROS de réaliser les fusions des Comités Régionaux pour les mettre en place en Mars 2018.

Vous le savez tous, Pierre MARINÉ décide fin 2017 de démissionner de la fonction de président et propose à plusieurs d'entre nous de prendre sa suite, le premier, Alain FISCHER refuse parce qu'il s'engage dans une campagne fédérale. Ce qu'il fait avec succès puisque aujourd'hui Alain est Secrétaire général, numéro 2 de Bernard GIUDICELLI de la puissante Fédération Française de Tennis, ce n'est pas rien mesdames, messieurs permettez-moi de lui rendre hommage, de lui souhaiter bonne chance et réussite dans cette belle mission.

Pierre MARINÉ se tourna alors vers la plus active et la plus assidue d'entre nous, Lucette COSTE, un des piliers sur laquelle le CROS Provence Alpes s'appuie, qui refuse elle aussi, parce qu'elle est trop engagée à la Fédération Française de pétanque et jeu provençal, où elle assume la présidence du Comité régional PACA et la présidence de la SAOS de sa fédération.

C'est alors, que Pierre Mariné, me propose de me présenter à la plus haute fonction de votre Comité Régional Olympique et Sportif, la présidence. J'ai accepté avec honneur et fierté de relever ce défi pour contribuer à mon tour au rayonnement du sport dans notre Région !

Evidemment mon métier de Directeur des Sports du Territoire du Pays d'Aix pour la Métropole Aix-Marseille-Provence, m'accapare énormément, mais pour Pierre, Lucette, Frédérique, Alain, Jean-Paul, Henri et Victor, et Claude, pour prolonger, continuer le travail déjà engagé du CROS Provence Alpes, j'accepte de prendre le flambeau, c'est pourquoi ma candidature vous a été proposée aux suffrages de l'assemblée générale du 17 janvier dernier, qui me conforte avec une large majorité à ce poste de Président.

Cette Présidence vient considérablement augmenter mon implication au cœur de ma passion, le sport, mais aussi au cœur de ma vie, et c'est du vrai bonheur. Président du CROS il faut que j'accompagne un premier défi : celui de réussir la fusion des deux CROS, promouvoir et permettre l'adhésion nos collègues de la Côte d'Azur à un projet commun.

A ce moment je veux saluer la présence à nos côtés d'Ivan Coste Manière, président du CROS Côte d'Azur, et le remercier d'être avec nous ce soir. C'est avec lui et ensemble que nous devons construire la fusion, la naissance du nouveau CROS Provence Alpes Côte d'Azur. Cet objectif ne pourra se faire qu'avec votre volonté de voir parler d'une seule voie le Sport de notre Région. Il faut mettre tout en œuvre pour réussir les différentes étapes de cette fusion.

Je vous ai déjà rendu compte des différentes démarches que nous avons entreprises en 2016 pour réussir cette fusion. Je vous propose maintenant de vous donner quelques éléments qualitatifs sur le futur CROS PACA. Lors des différentes réunions du groupe fusion, nous avons décidé :

- Le siège du CROS PACA a été acté par le groupe fusion à Cabriès.
- La procréation se fera, par dissolution absorption pour créer le CROS Provence Alpes Côte d'Azur.
- Les élections pour la nouvelle gouvernance du CROS PACA se feront au plus tard en Mars 2018.

Pour arriver à ce CROS PACA, nous devons le construire sur des fondations solides, pour monter les étages et poser un toit sur cette maison «Sports PACA». Pour que cette nouvelle gouvernance puisse se mobiliser et obtenir les meilleurs résultats pour toutes les disciplines, tous les clubs, tous les licenciés et tous les bénévoles, sans qui nous ne serions rien.

Cette maison sport doit s'appuyer sur des fondations solides :

- mettre en commun tous les éléments en harmonie : les personnels, les renseignements administratifs et contrats utiles à la naissance de ce nouveau CROS PACA. Associer et rassurer les personnels de chaque CROS quatre personnes pour Provence Alpes et Cinq pour la côte d'Azur.
- Ecrire le traité de fusion, le faire adopter par nos comités directeurs respectifs et le publier avant que nous vous propositions de le valider en assemblée générale.

Construire les étages :

- Imaginer un projet pour le CROS PACA,
- conforter les projets de développements qui fonctionnent d'un côté comme de l'autre comme la formation. Pas seulement pour le CROS, mais aussi avec les six départements, pour les six CDOS qui composent cette région aux services du mouvement sportif.
- Créer un groupement d'employeurs qui devra consolider les emplois pour que le sport puisse se professionnaliser, pour pérenniser le bénévolat sans qui nous n'existerions plus .



Et enfin, poser le toit :

- Pour constituer une équipe qui portera et développera le projet, mais pas seulement. Cette nouvelle gouvernance devra relever les défis, qui vont, si nous ne nous y préparons pas faire voler en éclat le sport fédéral.

Nous garderions la partie essentielle et difficile : celle de l'initiation, de l'apprentissage, de l'éducation et les autres structures elles s'occuperaient de faire des grandes compétitions avec des participants dépassant plusieurs milliers de personnes. Ces grandes manifestations rémunératrices le seraient seulement pour les autres, non il faudra à l'avenir qu'elles s'engagent à nos côtés avec nous, pour vous.

Pour être sûr que cette fusion puisse résister aux défis et aux changements nécessaires qui nous attendent, cette nouvelle équipe devra avoir envie de travailler ensemble, mais au-delà, elle devra avoir confiance en elle et se faire plaisir. Au préalable, Il faudra que vous, les ligues et les comités régionaux PACA désignent leur représentant si leur Président ne veut pas y venir lui-même pour les ligues qui nous aurons fait connaître leur envie de se joindre à cette nouvelle équipe du comité directeur du CROS PACA, au service du projet.

Les nouveaux statuts et règles d'élections proposées par le CNOSF ont été voté le 21 janvier dernier à Montpellier par les CROS, les CDOS et les CTOS réunis aux assises nationales. Ce qu'il en est sorti après de longs mois de réflexions, c'est un savant mélange entre une liste bloquée et des membres élus au suffrage plurinominal. C'est sous cette forme compliquée et peu lisible que les prochains comités régionaux olympiques seront élus. En sachant cette particularité, vous comprenez pourquoi, il est difficile aujourd'hui d'imaginer ou de constituer trop rapidement la prochaine équipe du nouveau CROS PACA.

J'ajoute qu'à l'incertitude du résultat des élections en cours ou à venir pour un certain nombre de nos ligues et comités régionaux, quelques membres que nous connaissons ne briguent plus de nouveaux mandats.

Vous tous mes collègues élus représentant du Mouvement Olympique et Sportif le savez ;

«Il ne suffit plus de se faire élire ! Pour mettre un titre de Président sur une carte de visite, au service de nos licenciés pour la défense des valeurs du sport. Il est plus important de savoir pourquoi on se fait élire, pour quelle vision, pour quel avenir», nous sommes arrivés à un point de bascule délicat : préserver nos fondamentaux et devenir suffisamment inventifs pour prendre notre juste place dans une société chahutée.

Je suis convaincu, comme je l'ai écrit dans le premier éditorial du Provence Alpes Info que les subventions publiques vont fondre comme neige au soleil, dans les quinze prochaines années, si elles ne tendent pas vers zéro, elles n'en seront pas loin et si nous en bénéficieront encore. Elles le seront pour flécher des missions différentes de celles, qui ont été les nôtres depuis des années. Apprendre et enseigner une discipline, un sport aux enfants, aux licenciés ne suffira plus.

Il faudra accepter de répondre en plus des commandes de l'Etat il faudra répondre aux effets de modes, aux pratiques nouvelles, aux méthodes de fonctionnements et d'organisations différents : les sports, nos sports sont et seront pratiqués pour des raisons que nous ne voulons ou que nous ne savons pas encore prendre en compte. Toutes ces nouveautés sont aujourd'hui hors du champ du sport fédéral, en le complétant, en s'y nourrissant. Comme : le sport santé, le sport plaisir, le sport esthétique, le sport loisir, le sport libre, le sport nature, le sport hors installation, le sport spontané sur rendez-vous dans un parc, dans un lieu public.

Ce que l'on appellera le sport 3.0, qui se pratiquera à toute heure, de partout, grâce aux applications numérique aux nouvelles technologies... C'est déjà le cas et nous devons nous y préparer, sans rester des spectateurs, mais nous devons en être des acteurs à part entière.

Je ne peux finir cette prise de parole, sans que l'on se félicite pour les bons moments que nous attendons et vivrons en 2017, qui sont si importants pour le sport :

Cette année 2017 nous permet de vivre, un vrai coup de fouet, une vraie relance pour le sport, pour notre Région, pour notre ville Marseille Capitale Européenne du Sport.

C'est une année remplie qui permettra après la belle journée d'ouverture de vivre des championnats de forte intensité, j'ai déjà assisté aux championnats de France de tennis de table au POMGE haut lieu du patinage et des sports de glisse, aux championnats de France par équipe première division de Judo et encore bien d'autres sont encore à venir comme le championnat de France de VTT et plus de 427 rencontres sportives labellisées, aidées dans le dispositif de MPCES 2017, par les 4 collectivités unies et rassemblées pour le sport, la Ville de Marseille, La Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE, le Département des bouches du Rhône et la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Surtout l'attente de l'annonce des Jeux Olympiques de PARIS 2024 à Lima au PEROU le 13 septembre prochain, que j'appelle de tous mes vœux. Ces jeux auront une importance majeure sur la transformation de notre nation de sportifs en nation Sportive, chère à Denis MASSEGLIA. Il est capital que nous obtenions ces jeux, car je crois qu'il en va de l'avenir du sport sous la forme que nous connaissons.

Pour conclure je veux remercier les élus du Bureau et particulièrement Lucette, qui ont permis de tenir la qualité et la richesse de cette assemblée générale, les élus du Comité Directeur, sans oublier les permanents du CROS qui ont une haute qualité professionnelle et un dévouement qui va bien plus loin que leurs fiches de postes, Corinne CASTELLANO, Carine CHAUVIERE Quentin DENIAU et Jean-David BONNET merci de votre passion et de votre engagement au service du sport.

Merci de votre attention.



Madame Lucette COSTE remercie le Président et appelle Monsieur Jacques VERGNES-CARLES, Directeur Jeunesse, Sport et Citoyenneté du Conseil Régional PACA pour son intervention, qui sera suivi de Monsieur Thierry BARBAUD, représentant le Directeur Régional Jeunesse Sport et Cohésion Sociale, Monsieur Jean-Jacques COIPLLET.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Madame Lucette COSTE prononce la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017.

Fait à Cabriès, 29 Avril 2017

Le Président  
Hervé LIBERMAN

Handwritten signature of Hervé Liberman in blue ink.

La Secrétaire Générale  
Lucette COSTE

Handwritten signature of Lucette Coste in blue ink.